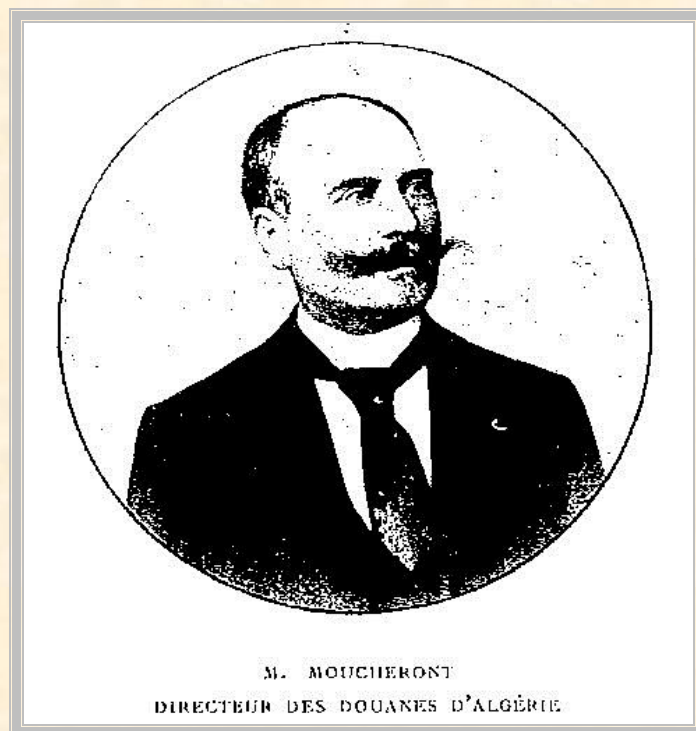


La Nouvelle Caserne des Douanes à Alger



La nouvelle Caserne des Douanes, élevée boulevard Laferrière, est le bâtiment administratif le plus important qui ait été construit à Alger au cours de ces dernières années.

L'ancienne caserne de la rue de Constantine était devenue notoirement insuffisante. Cette inélégante bâtisse, manquant d'air et de lumière, dépourvue du plus élémentaire confort ; logeait 18 agents célibataires et 85 ménages. Les célibataires habitaient un dortoir mal aéré, humide, incommode, et les ménages n'avaient à leur portée aucune des commodités qu'un établissement bien compris doit offrir à ses locataires.

Au point de vue du service Comme : tous le rapport de l'hygiène, le local de la rue de Constantine était insuffisant. Faute de place, de nombreux douaniers logeaient en ville, d'autres étaient provisoirement installés au Campement, il en résultait, pour la transmission des ordres, pour les rassemblements, des heurts qu'il fallait à tout prix éviter.

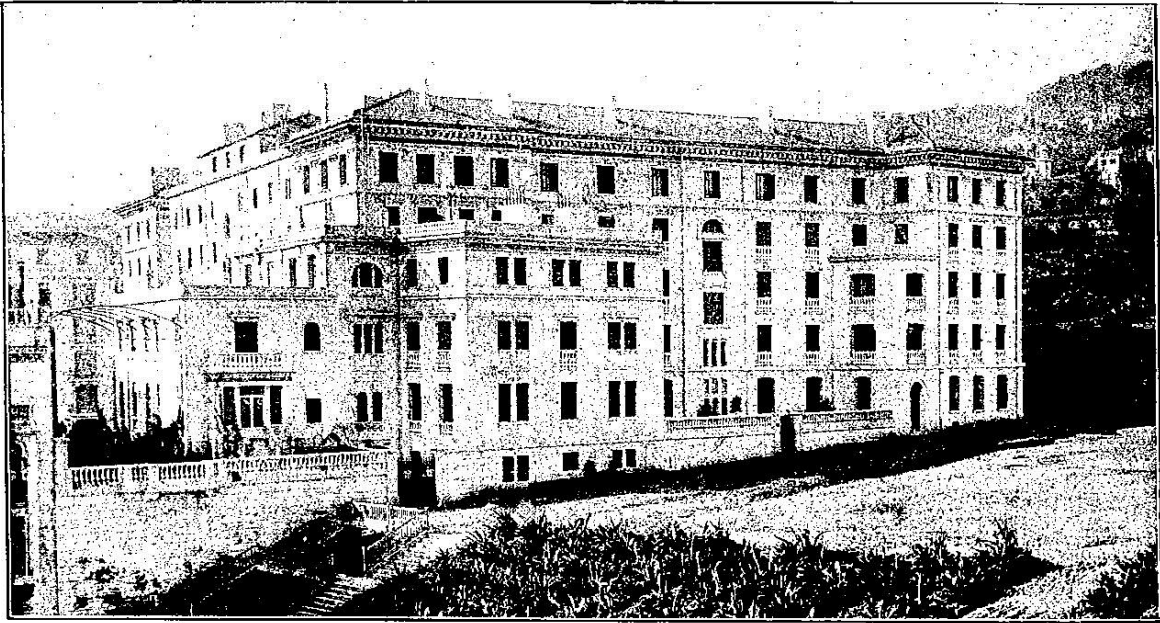


LA PORTE D'ENTRÉE DE LA CASERNE DES DOUANES

En jetant son dévolu sur les terrains occupés par la nouvelle caserne, l'Administration fit un coup de maître. Ces terrains sont, en effet, situés dans l'un des quartiers les plus beaux d'Alger. L'air et la lumière les inondent ; on y jouit, sur la mer et sur la campagne, d'une vue merveilleuse.

En somme, c'est l'emplacement idéal pour y construire une caserne de douanes, c'est-à-dire un établissement qui participe à la fois de l'hôtellerie et du bâtiment militaire.

Il ne faut pas oublier que la plupart des douaniers sont mariés, pères de famille, et qu'il serait inhumain, dans ces conditions, de mesurer la place à des femmes dont la majeure partie de l'existence se passe à l'intérieur, à des enfants qui doivent pouvoir s'ébattre librement sans échapper à la – surveillance de la mère. Il suffit d'y réfléchir quelques secondes pour mesurer les difficultés énormes que doit vaincre un architecte chargé de dresser les plans d'un édifice de cet ordre. Le gros écueil résidait dans la solution du problème des logements. Il était matériellement impossible de placer à proximité les douaniers célibataires et les ménages.



VUE GÉNÉRALE DE LA NOUVELLE DOUANE, BOULEVARD LAFERRIÈRE

Photos Duval

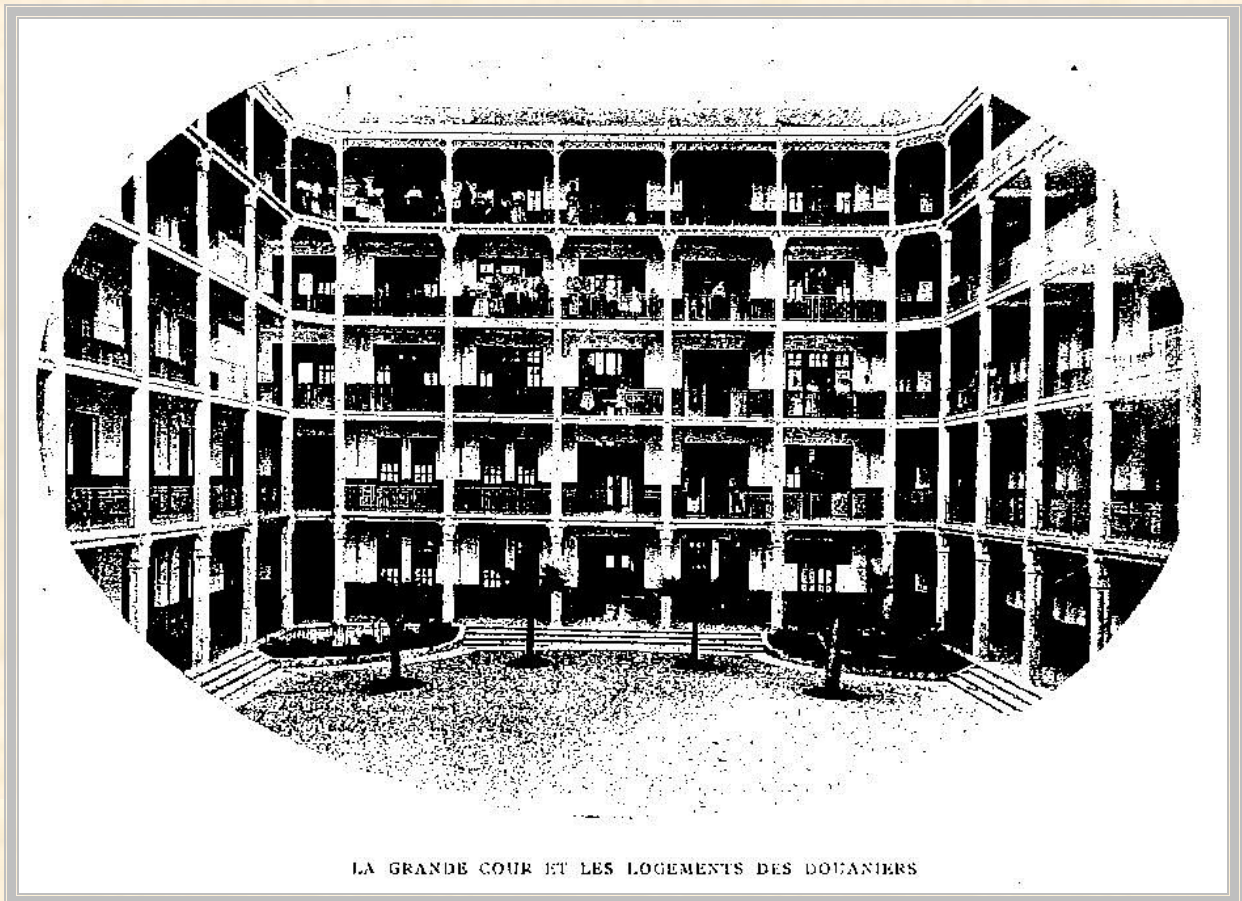
«Le douanier, comme il est dit dans Carmen, est fort galant, il est même entreprenant.» Afin d'éviter de lâcheuses aventures, on dut donc établir deux catégories de logements isolés les uns des autres et, par conséquent, prévoir en double toutes les commodités. Une telle nécessité ne pouvait que nuire à l'harmonie architecturale de la caserne. Fort heureusement la conception du vaste édifice incombait à un de nos meilleurs ingénieurs-constructeurs, M. Paul Régnier, ancien élève de l'École Centrale et de l'École des Beaux-Arts de Paris, gendre d'Elisée Reclus.

M. Régnier sut concilier les intérêts artistiques et sociaux en désaccord et faire une œuvre de grande allure qui sort de l'habituelle banalité des bâtiments administratifs.

La nouvelle caserne peut abriter très commodément 115 ménages et 60 douaniers célibataires. Quatre officiers peuvent y être logés. Elle comprend également une salle de conférence, une bibliothèque, une infirmerie, une salle de visite et de consultation médicales, un établissement de bains et douches.

En dehors de la direction et du jardin, elle occupe une surface bâtie de 2,600 mètres autour d'une cour de 800 mètres. L'immeuble couvre donc, au total, une surface de 3,400 mètres.

Afin de faire ressortir par un premier point de comparaison le progrès réalisé en faveur des intéressants fonctionnaires de l'Administration des Douanes, rappelons que la caserne de la rue Saint-Augustin ne comprenait que 1,200 mètres de construction et 1,000 mètres de cour. Enfin, l'immeuble du boulevard Laferrière, comme l'ancienne caserne, est une construction de quatre étages sur rez-de-chaussée.



Le programme de la nouvelle caserne n'est pas évidemment calqué sur celui qui préside à l'aménagement des grands hôtels de Londres et de Paris.

Mais il s'inspire constamment du souci de procurer plus de bien-être aux locataires et, tel qu'il est, il marque une amélioration très sensible sur la disposition des anciens locaux.

On a prévu six appartements destinés à être occupés chacun par un ménage avant plus de trois enfants. Ces ménages disposent de quatre pièces, pièces. Vingt-cinq appartements de trois pièces sont réservés aux ménages de trois enfants. Enfin, quatre-vingt-trois appartements de deux pièces pour ménages ayant deux ou pas d'enfants. On a complètement supprimé les logements n'ayant qu'une seule pièce établis d'après le type des logements de la rue Saint-Augustin. Les célibataires sont réunis dans des dortoirs ne recevant pas plus de 4 à 6 hommes.

Les dortoirs sont divisés en cellules ouvertes au moyen de cloisons d'isolement. Les dormeurs y sont plus à leur aise pour procéder à leurs soins de toilette et s'occuper de leurs effets. Sans doute, ce n'est pas encore le système rêvé, mais c'est une transition heureuse entre le dortoir des casernes et la chambre individuelle. Le rassemblement d'un petit nombre dans une même pièce réduit au minimum les causes de désordre et de tapage pouvant incommoder les dormeurs.

La disposition générale des bâtiments principaux, des dépendances, des cours rappelle la disposition des plans de la plus récente caserne des douanes de Marseille qui était inaugurée à l'époque où celle du boulevard Laferrière était en construction.

Comme idée générale, les logements sont distribués autour de la vaste cour intérieure et donnent sur une galerie qui sert de dégagement. Ce système a permis la suppression des corridors difficiles à éclairer et à entretenir dans un état de propreté suffisant. Seuls quelques logements dans les pavillons d'angle sont desservis par des couloirs.

En procédant de la sorte il a encore été possible d'assurer à chacun de ces logements une fenêtre au moins ouvrant sur les espaces extérieurs particulièrement vastes vers le Sud. La rue Jean- de-Macé mesure douze mètres : la rue Saint- Augustin seize mètres, le boulevard Laferrière soixante-douze mètres, la cour et le jardin extérieur de la caserne dix-neuf mètres.

Les plus petits logements, ceux qui ont deux pièces, prennent l'air à la fois sur la rue et sur la galerie. Ils sont disposés de telle sorte que le soleil y pénètre par l'une ou par l'autre face.

Les galeries qui courent le long des logements mesurent 2m50 de largeur, ce qui est parfaitement suffisant pour constituer un sérieux abri contre la pluie ou les ardeurs du soleil. Les enfants en bas-âge peuvent y jouer sous la surveillance continue des parents.

Vers l'Est, deux larges brèches ont été pratiquées ; les cages d'escaliers, très spacieuses, assurent la ventilation de la cour et de tous les dégagements. La disposition des galeries est telle qu'au moment des fortes chaleurs leur ombre portée combat le rayonnement des murs.

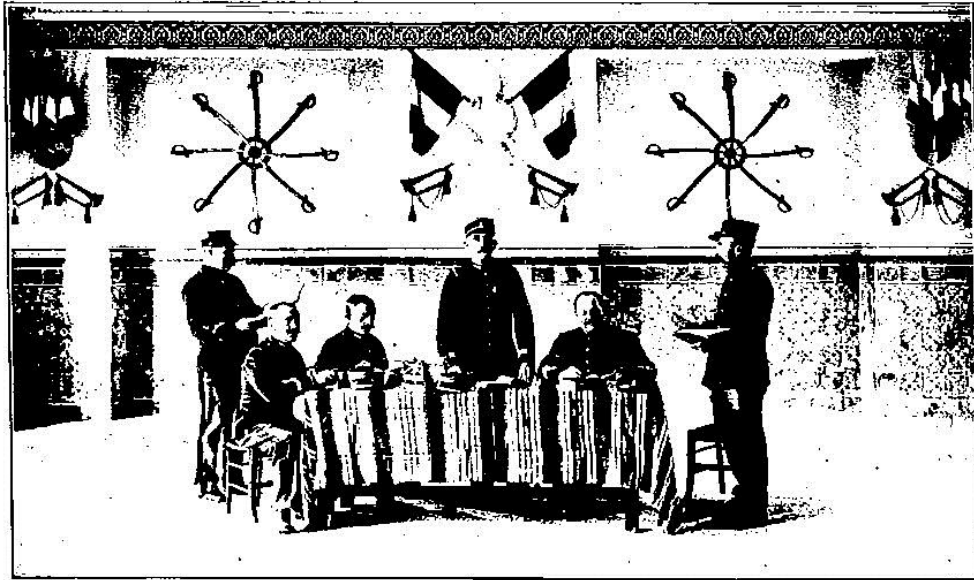
Depuis l'élaboration des améliorations ont été introduites dans le projet initial :

L'inconvénient que pouvaient présenter les appartements de deux pièces était de faire servir au logement proprement dit une cuisine. Afin d'épargner autant que possible au dormeur les odeurs ménagères, on a cru bien faire en isolant le fourneau, l'évier et le garde-manger au moyen d'une cloison.

Cette décision a amené la réduction de la pièce s'ouvrant sur la cour ; toutefois, la surface totale des deux chambres proprement dites reste de 29 mètres carrés. Faisons observer, à ce propos, que la surface des deux pièces du même logement, à la caserne de Marseille, n'est que de 20 mètres et que la cloison d'isolement n'existe pas.

A Marseille, aussi, les célibataires occupent à quatre une chambrée de cinq mètres sur six. Ce qui donne 7m50 par homme. A Alger, comme nous le disions plus haut, chaque lit est séparé par des cloisons à mi-hauteur qui permettent la circulation de l'air au-dessus de la tête du dormeur. Chaque homme dispose d'un lavabo avec robinet d'arrivée et évacuation des eaux sales. La surface du dortoir à cloisons est calculée à raison de neuf mètres carrés par homme, soit un mètre et demi par habitant de plus qu'à Marseille.

Six sous-officiers sont logés dans des chambres séparées de 4m50 sur 4m50.



LA SALLE D'HONNEUR

Photos Duval 7

Les célibataires occupent un pavillon isolé. Dans ce pavillon, et à l'étage inférieur, se trouve une salle de café et un réfectoire de 100 mètres carrés chacun, une salle à manger pour les sous-officiers et une cantine aménagée pour restaurant. Le tout s'ouvre de plain-pied sur le jardin planté d'arbres.

Contrairement à ce qui a été fait à Marseille, il n'y a pas un cabinet d'aisance et une prise d'eau par logement. Le prix beaucoup plus élevé de l'eau à Alger et le souci d'assurer la surveillance étroite et l'entretien des appareils sanitaires a fait préférer le groupement des W.C. et des postes d'eau ordinaire et filtrée sur deux points opposés de chaque étage. La distance à parcourir n'excède pas 20 mètres pour le logement le plus éloigné; la circulation se fait à l'abri des galeries et les ménagères trouvent aux mêmes points, des gâmes d'évacuation pour les ordures qui évitent leur transport au rez-de-chaussée à travers galeries et escaliers.

D'abord prévues, dans les sous-sols, les buanderies ont été placées sur les terrasses. Le service de l'hydrothérapie comprend quatre salles de bains avec six baignoires, dont deux d'enfants, six cabines avec lavabo pour douches de propreté, une chaudière et un thermo-siphon pour la production en grand de l'eau chaude nécessaire.

Les progrès réels réalisés font une fois de plus éclater la sollicitude dont M. Moucheront, le distingué directeur des Douanes, entoure son personnel. La collaboration de ce bienveillant fonctionnaire et de M. Paul Régnier a été profitable aux modestes agents des Douanes qui ont été pendant si longtemps parqués dans la caserne malsaine et insuffisante de la rue Saint-Augustin.

Source :

15 mai 1909.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France



Accueil



Afrique du Nord Illustrée